

Association des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques de la Martinique

Réglé par la loi du 1^{er} juillet 1901 - SIREN 314 080 391 00019



L'ACMPP recrute deux pédopsychiatres pour les besoins de fonctionnement de ses deux CMPP et de ses projets.

La Convention **Collective du 15 mars 1966** est appliquée, avec une **prime de 20%** supplémentaire. Des **indemnités de sujétion** peuvent être attribuées en sus, en fonction des activités réalisées. Il peut s'agir d'emplois à **temps plein, à temps partiel, de vacations, ... La durée du contrat peut être indéterminée ou pas.**

Les **deux CMPP sont basés à Fort-de-France**. Chacun d'eux est composé d'une équipe d'une dizaine de psychologues, neuropsychologues, orthophonistes, psychomotriciens, psychopédagogues, ainsi que d'une équipe de direction et de gestion administrative et comptable. Ils sont de **taille moyenne**, avec une file active d'environ 450 enfants chacun, dont 250 en prise en charge hebdomadaire. L'ACMPP est aussi la structure porteuse d'un **Observatoire de la Parentalité en Martinique**, qui œuvre en partenariat avec les acteurs institutionnels et de terrain du territoire.

Les médecins concernés pourraient avoir une activité libérale en parallèle, qui pourrait s'exercer dans les locaux des CMPP, en dehors des heures de travail salarié. Pour la venue en Martinique, une **prise en charge du billet d'avion, une aide à l'installation** peuvent être envisagées. Nous restons ouverts à toutes préoccupations et propositions qui pourraient être les vôtres.

Les entretiens avec les consultants sont complétés par des actions de guidance parentale. En effet, notre expérience nous a montré qu'il faut essayer d'agir sur toutes les parties prenantes de l'acte éducatif : enfants, parents, professionnels des crèches, des écoles, des collèges et des lycées, environnement social et sociétal...

Il faut tout un village pour éduquer un enfant, dit le proverbe africain.

Il n'est ni possible, ni souhaitable, qu'il y ait un ou des thérapeutes derrière chaque enfant, aux côtés de chaque parent, chaque enseignant... Une telle « médicalisation » à outrance de l'acte éducatif serait un aveu d'échec cuisant, en même temps que totalement inefficace. Il vaut mieux faire le **pari de l'information généralisée, de la prévention la plus précoce possible, de l'élévation du niveau**

Immeuble « La Rocade », escalier B, 3^{ème} étage, CC Carrefour Dillon, 97200 Fort-de-France

Tél : +596 596 73 14 36 - courriel : acmpp.martinique@gmail.com

Site : <https://acmpp.fr>

Association des Centres Médico-Psycho-Pédagogiques de la Martinique

Régle par la loi du 1^{er} juillet 1901 - SIREN 314 080 391 00019



général des compétences, des aptitudes, de l'adaptation des comportements aux défis sans cesse renouvelés de l'évolution et des mutations sociales et sociétales. Nous organisons plusieurs activités d'information, de prévention et d'animation médico-psycho-socio-éducative, de formation, que l'ACMPP déploie avec l'aide d'un **réseau local et international de partenaires** : ARS, Préfecture, Rectorat, Collectivités territoriale et locales, CAF, ... qui nous appuient financièrement, et avec leurs ressources humaines et logistiques. Nous avons construit un réseau de partenaires **experts et universitaires locaux et internationaux** qui nous accompagnent dans nos initiatives de recherches et de formations. En ce moment, nous réalisons une recherche sur la « **Qualité de Vie des Enfants** ». Une autre sur les « **Besoins psychosociaux des enfants** » suivra courant dernier trimestre 2024.

Aujourd'hui, en France, 13% des enfants de 6 à 11 ans sont confrontés à des problèmes de santé mentale. L'OMS estime que, dans le monde, 1 personne sur 4 est, ou sera confrontée dans son existence, à de tels problèmes. Il faut **agir, faire les bonnes choses au bon moment**.

Les pratiques développées méritent approfondissement théorique, analyse systématique et large diffusion. Les acteurs concernés, publics ou privés, ont besoin de retours d'expériences, d'analyses plus approfondies, d'outils spécifiques. C'est le sens de notre projet associatif.

REJOIGNEZ-NOUS !
Merci d'avance.

Pour tout échange, vous pouvez contacter Mme Marie-Antoinette ARMANTRADING au +596 696 97 28 15, ou M. Johny PATTERY au +596 696 39 64 68. Vous pouvez aussi nous écrire à : presidence@acmpp.fr

Nous sommes aussi ouverts à tout partenariat avec vous. Communiquez-nous vos coordonnées et propositions, nous vous recontacterons.

Immeuble « La Rocade », escalier B, 3^{ème} étage, CC Carrefour Dillon, 97200 Fort-de-France
Tél : +596 596 73 14 36 - courriel : acmpp.martinique@gmail.com
Site : <https://acmpp.fr>